



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management et gestion des  
activités de logistique internationale

de l'Université de Perpignan  
Via Domitia - UPVD

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia - UPVD

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management et gestion des activités de logistique internationale

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-2 Logistique

Demande n° S3LP150007810

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Perpignan.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2008, la licence professionnelle *Management et gestion des activités de logistique internationale* (LP MAGALI) apporte aux entreprises des compétences dans l'organisation de la chaîne logistique internationale, l'élaboration de solutions de transport, l'acheminement des marchandises et la gestion des flux. Il s'agit également de former des diplômés au pilotage, à la gestion des achats dans le cadre du commerce international, à la coordination des réseaux de sous-traitants, à la gestion des procédures de l'ensemble des aspects documentaires, réglementaires, financiers, assurantiels et douaniers, qui accompagnent le déplacement des marchandises.

Le titulaire de la LP pourra exercer les métiers suivants : responsable de production, responsable d'entrepôts et de plates-formes logistiques, acheteur ou assistant acheteur, responsable de l'organisation de la chaîne logistique à l'international, affréteur (transport international, aérien, fluvial, maritime, routier), courtier affrètement maritime et aérien, coordinateur du transit-import/export, coordinateur de projets logistiques humanitaires.

La LP MAGALI répond parfaitement aux objectifs de renforcement de l'attractivité de l'offre de l'établissement, en accord avec les besoins des branches professionnelles. Cette formation constitue l'un des maillons de l'offre de formation proposée par l'Université de Perpignan dans le domaine de la logistique, et apporte une réponse cohérente et adaptée aux besoins de la région. Dans la région Languedoc-Roussillon, la LP MAGALI est la seule formation universitaire de niveau II directement dédiée aux métiers visés.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation trouve sa place dans l'offre de formations de l'IUT de Perpignan et répond à des besoins de compétences et à des métiers clairement identifiés. De plus, le positionnement de la formation au niveau régional est favorable au regard du contexte économique de la région. Celle-ci est marquée par une forte concentration de plateformes logistiques multimodales, de transports et d'installations portuaires et aéroportuaires, ce qui explique la reconnaissance régionale de la formation dans le domaine logistique. Les spécificités de la LP MAGALI lui ont permis d'être récompensée à deux reprises, d'une part, par le Moniteur du Commerce International en 2012 (formation challenger), et d'autre part, par la SMBG (meilleures licences dans la catégorie *Transport et logistique*).

La construction pédagogique de la formation est cohérente, elle permet de faire acquérir à l'étudiant les connaissances théoriques et pratiques. Elle est organisée en adéquation avec les objectifs poursuivis, tant du point de vue des enseignements proposés que du point de vue de la mobilisation des outils d'insertion professionnelle. La formation répond, par son organisation pédagogique, aux besoins d'acquisition de compétences et savoirs pour accéder à des métiers clairement identifiés.

La LP MAGALI revendique l'implication de nombreux professionnels (au nombre de 22 plus quatre PAST), qui interviennent non seulement dans l'enseignement (61 % du volume horaire global de la formation) mais également dans l'encadrement, la participation aux commissions de recrutement, jurys et conseil de perfectionnement. En dépit de l'absence de conventions, des liens forts ont été développés avec les entreprises de la région. La formation repose sur une collaboration étroite avec des intervenants professionnels, sans pour autant avoir noué de partenariat formalisé.

Cette formation permet d'accueillir des publics variés. Elle constitue une offre privilégiée pour les diplômés du Brevet de techniciens supérieurs (BTS), qui représentent 35 % des effectifs de la LP, du Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Gestion logistique et transport* (GLT), *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA), *Techniques de commercialisation* (TC) représentant 52 % des effectifs, des adultes en reprise d'études admis par validation des acquis professionnels ou par validation des acquis de l'expérience en cas de validation partielle (un à deux). Les L2 (*Economie et Gestion* de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) ; L2 d'Administration économique et sociale (AES) de la faculté de Droit et des Sciences économiques ou encore la L2 *Langues étrangères appliquées* de la faculté des Lettres et sciences humaines), ne représentent que un ou deux étudiants par promotion, et cela malgré les efforts déployés par attirer ces étudiants. De ce fait, la spécialité se prépare en formation initiale (l'effectif varie de 15 à 23 selon les années), en contrat de professionnalisation (pour 2012 et 2013, l'effectif est respectivement de cinq et six), en formation continue (entre deux à quatre selon les années). Pour l'année 2013/2014, la LP MAGALI a eu l'accord du centre de formation des apprentis (CFA) de la Région pour ouvrir la formation à l'apprentissage.

Par ailleurs, les étudiants sportifs de haut niveau et les étudiants handicapés font l'objet d'une attention particulière de la part de l'équipe pédagogique et administrative du département GLT de l'IUT de Perpignan. Pour ces publics, dont l'effectif varie entre un et trois selon les années, plusieurs aménagements spécifiques sont prévus. De même, des adaptations pédagogiques sont aussi mises en œuvre par le bureau d'accueil des étudiants en situation de handicap, pour rendre accessibles les études aux étudiants en situation de handicap : recrutement d'étudiants tuteurs (pour la prise de notes, soutien pédagogique), recrutements occasionnels d'interprète en langue des signes, mise à disposition de magnétophones, accès aux places de parking réservées sur le campus, sièges ergonomiques, espaces aménagés. Ces activités permettent aux étudiants d'acquérir une véritable posture professionnelle au regard des métiers qu'ils peuvent être amenés à occuper. De même, les étudiants sportifs de haut niveau font également l'objet d'une attention particulière de la part de l'établissement. Des tutorats individualisés sont assurés tout au long de l'année, en fonction des besoins de ces étudiants. Quant aux étudiants en formation continue, ils sont accueillis au sein du service par un chargé de mission qui les aide à élaborer leur projet de formation.

Les critères de sélection reposent sur la qualité du dossier, les prérequis favorables à la réussite, la motivation et le projet professionnel du candidat. Par ailleurs, la commission de recrutement est particulièrement attentive au niveau en langue anglaise du candidat.

Le pilotage de la formation est correctement organisé.

Chaque année, le suivi propre de l'établissement, mené par le responsable pédagogique de la spécialité permet d'apprécier l'insertion professionnelle, avec un bon taux de retour, respectivement de 86 %, 92 % et 77 % sur les trois dernières années. Les taux d'insertion professionnelle représentent 70 % des diplômés pour 2010, 78 % pour 2011 et 84 % pour 2012.

Les résultats en termes d'insertion professionnelle évoluent de façon favorable, en dépit du contexte économique. Le temps de recherche d'emploi est court, puisque plus de la moitié des diplômés de la spécialité (53 %) ont été recrutés dans le mois qui a suivi l'obtention du diplôme. L'enquête montre que près de 80 % des diplômés en insertion professionnelle ont trouvé un emploi, en moins de trois mois, dans des entreprises dont le métier est visé par la LP MAGALI. Ces derniers sont majoritairement (55 %) recrutés sous les statuts professionnels d'employé, pour 23 % sous le statut d'agent de maîtrise, pour 13 % sous le statut de technicien, alors que les cadres ne représentent que 9 %.

La poursuite d'étude, élevée en 2009/2010 (30 %), est en baisse régulière (22 % puis 16 %) pour les deux années suivantes, suite aux mesures prises par l'équipe pédagogique après 2009.

● Points forts :

- Cette formation est bien construite au vu des métiers visés. L'équipe pédagogique a su la faire évoluer et adapter ses enseignements et ses pratiques pédagogiques.
- L'implication des professionnels dans la formation, dans toutes les dimensions, est bonne.
- Seule formation universitaire de niveau II directement liée aux métiers de la logistique dans la région Languedoc-Roussillon, elle s'insère parfaitement dans l'offre de formation de l'établissement et dans le contexte régional.
- Un dossier bien argumenté.

● Points faibles :

- L'absence de partenariat institutionnel avec les entreprises de la région dont l'activité est proche de la spécialité.
- Le faible effectif d'étudiants provenant de L2.

● Recommandations pour l'établissement :

Il convient de renforcer les liens avec les autres équipes pédagogiques de l'université qui pourraient constituer, entre autres, un moyen de limiter les poursuites d'études en interne dans l'établissement, d'améliorer le recrutement en interne, et d'augmenter le recrutement en L2. Cette démarche pourrait conduire à diversifier les recrutements. Il est suggéré de favoriser des partenariats formalisés, sous forme de convention avec des entreprises de la région, afin de valoriser la formation.



# Observations de l'établissement

## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Spécialité : Management et gestion des activités de logistique  
internationale.

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-2 Logistique

Demande n°S3LP150007810

### Réponse à l'évaluation

L'évaluation souligne bien dans quelle mesure la licence professionnelle Logistique spécialité Management et Gestion des Activités de Logistique Internationale répond parfaitement, notamment au regard de « son organisation pédagogique », aux besoins de son bassin d'emploi, en particulier en termes « d'acquisition de compétences et savoirs pour accéder à des métiers clairement identifiés ».

Toutefois, la lecture du rapport d'évaluation de la formation conduit à relever un certain nombre d'erreurs d'interprétation et des incohérences entre les conclusions et la réalité de la formation.

L'évaluation spécifie tout d'abord que la licence professionnelle est ouverte depuis 2004 alors qu'elle existe seulement depuis l'année universitaire 2008-2009.

L'appréciation globale du rapport souligne les « liens forts (...) développés avec les entreprises de la région ». Il est en revanche fait état, dans le cadre des points faibles du rapport, d'« absence de partenariat institutionnel avec les entreprises de la région ». Il n'existe en effet pas de partenariats institutionnalisés sous forme de conventions formelles comme il l'est d'ailleurs déjà regretté dans le dossier fourni à l'AERES (p. 18). En revanche, le dossier souligne (p. 19) les liens forts de la formation avec les entreprises locales et les associations professionnelles (8 documents annexes attestent de la réalité de ces partenariats). Il ne convient donc pas de

parler d'absence de liens institutionnels (les soutiens de l'UPE66, du MEDEF 11 et du MEDEF Languedoc-Roussillon en sont la preuve) mais d'absence de liens institutionnalisés sous la forme de conventions. Cette faiblesse de la formation est bien notée et l'objectif est donné au responsable de la formation de formaliser ces liens dans le cadre de conventions durant le contrat à venir. Il est en outre regrettable que le rapport d'évaluation, qui mentionne les liens remarquablement forts avec le monde professionnel, n'évoque pas la richesse, la diversité et la grande qualité des sujets de projets tuteurés conçus comme de véritables missions d'expertise en logistique internationale élaborés en partenariat étroit avec les entreprises. Dans un même ordre d'idée, le rapport d'évaluation ne relève pas les efforts réalisés au sein de la formation pour impliquer les partenaires du monde professionnel dans l'évolution et le développement de la formation, notamment dans le cadre du conseil de perfectionnement (p. 18).

L'appréciation relève que « les diplômés d'un BTS représentent en moyenne un peu plus de 40 % des effectifs de la LP (...) et les DUT représentant un peu plus de 45 % des effectifs ». Ces données ne coïncident pas avec les informations fournies dans le dossier d'évaluation (page 27 et page 37 pour les données brutes). *En réalité, les détenteurs d'un BTS représentent en moyenne 35 % des effectifs de la licence professionnelle et les diplômés de DUT en moyenne 53 %.*

Nous relevons une erreur de lecture du contenu du dossier d'évaluation. En effet, le taux de retour de l'enquête ministérielle administrée par l'Observatoire de la vie étudiante de l'université n'est pas de 86%, 92% et 77% pour les trois années observées, mais de 24% (4 diplômés) pour la seule promotion diplômée observable au moment de la rédaction du rapport (p. 29). En revanche, c'est le *taux de retour de l'enquête administrée en interne, par le responsable de la licence professionnelle, qui s'avère en effet « globalement bon » : 86%, 92% et 77% pour les trois années observées (enquêtées respectivement 6, 12 et 24 mois après l'obtention du diplôme).*

Nous soulignons l'incohérence d'interprétation développée dans l'appréciation globale qui souligne des « taux d'insertion professionnelle (qui) représentent 70 % des diplômés pour 2010, 78 % pour 2011 et 84 % pour 2012 ». Il est spécifié dans la phrase qui suit que ces taux d'insertion professionnelle « restent néanmoins critiques et risquent, à terme de nuire à la pérennité de la formation ». Il y a là une incohérence manifeste et une erreur d'interprétation. Le taux d'insertion professionnelle immédiate des diplômés est particulièrement élevé et en évolution constante et positive. *L'objectif prioritaire qui motive la gestion quotidienne de la formation est l'insertion professionnelle des étudiants.* Le dossier fournit d'ailleurs des éléments précis permettant d'étayer ce choix pédagogique fort :

- la déclinaison des critères de recrutement qui reposent prioritairement sur *le projet professionnel d'insertion professionnelle immédiate du candidat* (les dossiers de candidature ne sont pas retenus, quel que soit leur niveau académique global, lorsqu'ils font clairement apparaître un projet de poursuite d'études) ;



- *l'intervention forte de professionnels du secteur au sein de la formation, que ce soit dans les enseignements, la définition des sujets de projet tuteuré et leur suivi, la définition des missions de stage et leur suivi, ou que ce soit dans les travaux du conseil de perfectionnement ;*
- *l'intervention de jeunes diplômés de la formation qui viennent présenter leur activité professionnelle ;*
- *le non-soutien clairement exprimé du responsable pédagogique à tout projet de poursuite d'études (lettre stipulant le refus de recommander un futur diplômé de la formation en vue d'une poursuite d'études, etc.).*

Enfin, la formation propose, depuis sa création, un module de *Projet Personnel et Professionnel* qui sera densifié dans le cadre du contrat à venir dans un module de « Communication et posture professionnelle » d'une part, et dans un module de « Conduite vers l'emploi » d'autre part. Le développement de ce type de module pédagogique a pour principal objectif de renforcer encore la professionnalisation de la formation et l'employabilité immédiate des diplômés.

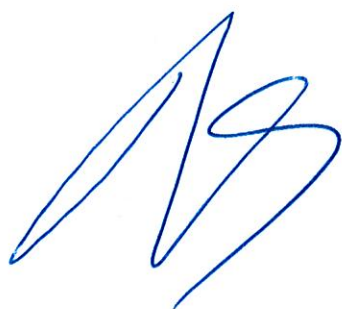
#### **Incohérence d'interprétation dans les points faibles soulevés dans le rapport d'évaluation :**

- « Poursuites d'études restent trop élevées » : *le taux de poursuite d'étude baisse régulièrement et significativement depuis l'ouverture de la formation (2008) passant de 30 % des diplômés de la première promotion (2008-2009) à seulement 16 % pour la dernière promotion enquêtée en interne par le responsable de la formation et présentée dans le rapport page 34 (il s'établit à 5 % pour la dernière promotion diplômée en septembre 2013 enquêtée en avril 2014). Plutôt qu'une faiblesse, le taux de poursuite d'études de cette formation est particulièrement restreint. Il constitue au contraire un des atouts majeurs de la formation auprès des partenaires professionnels d'une part, et des candidats d'autre part.*
- « Taux d'insertion professionnelle est relativement faible » : *une telle remarque ne peut être admise concernant l'insertion professionnelle de cette formation qui, au contraire, atteint des niveaux d'insertion professionnelle immédiate remarquables (84 % pour la dernière promotion enquêtée 6 mois seulement après l'obtention du diplôme et présentée dans le dossier page 34). Il s'établit à 92% à 24 mois et 88 % à 12 mois pour les deux dernières enquêtes administrées en octobre 2013 ce qui confirme les excellents résultats présentés dans le dossier d'évaluation. Le rapport d'évaluation considère que ce taux « critique » pourrait « nuire à la pérennité de la formation ». Ce taux est au contraire un véritable argument d'attractivité utilisé dans toute la communication externe de la formation. Les candidats mesurent en quoi cette formation permet une employabilité rapide et efficace. Le taux d'insertion professionnelle de cette formation n'est pas une faiblesse mais en constitue à l'inverse une des forces incontestables.*
- « Taux de retour d'enquête faible » : *il s'établit pourtant à 86%, 92% et 77% pour les trois années observées dans le cadre de l'enquête administrée en*

interne par le responsable de la formation, respectivement 6, 12 et 24 mois après l'obtention du diplôme. Le taux de retour de l'enquête ministérielle est en effet faible (cf. rapport page 34). L'enquête réalisée en interne, administrée par le responsable de la formation, fait l'objet de multiples relances individualisées ce qui lui permet d'afficher des taux de réponse remarquables étant donné la fréquence des enquêtes.

- « Suivi des étudiants peu organisé » : les diplômés (s'il s'agit des diplômés dont il est question dans cette remarque) sont enquêtés 6, 12 et 24 mois après l'obtention du diplôme par le responsable de la formation (cf. rapport pages 31-35). Le parcours professionnel des diplômés est parfaitement connu (décliné en détail dans le dossier d'évaluation). Les diplômés de toutes les promotions sont systématiquement informés des offres d'emploi. Les diplômés font partie du réseau ALUMNI UPVD. Ils sont chaque année invités à présenter leur activité professionnelle auprès de la promotion en cours. Contrairement à la conclusion avancée dans le rapport d'évaluation, *le suivi des diplômés est intense et très organisé.*

S'il s'agit du suivi des étudiants dont il est question dans cette remarque, outre le suivi personnel effectif de chaque étudiant, soit dans le cadre du PPP, soit dans le cadre des échanges formalisés qui sont organisés à l'issue des jurys de semestre ou dans le cadre des nombreux échanges avec le délégué de chaque promotion, avec son suppléant et avec chaque étudiant, *le taux de réussite, lui aussi remarquable (96 % en moyenne de réussite sur les 5 dernières promotions), ne permet en aucune manière de conclure que les étudiants ne sont pas suivis dans cette formation. Ils sont a contrario particulièrement encadrés, conseillés et orientés vers leur employabilité rapide et leur insertion professionnelle immédiate.*



Le Président de l'Université,  
Fabrice LORENTE